

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 598 rendant exécutoire la délibération du Conseil représentatif de la Côte française des Somalis en date du 25 avril 1947 relative à l'ouverture de crédit supplémentaire au budget local (exercice 1947).

n° 598

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mai 1947

Numéro JO
n° 4 du 31/05/1947

Date du numéro
31 mai 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1884 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 9 novembre 19435 portant création d'un Conseil représentatif à la Côte française des Somalis, notamment l'article 42

Vu les lettres n° 157/0, M. du 12 mars 1946, u GO)/A. PP. du 20 mars 1947 et n° 609/A. P. du 21 mars 1947 émanant respectivement de MM. le Gouverneur, le Chef du cabinet, le Chef du bureau des affaires politiques, demandant l'ouverture de crédits supplémentaires aux chapitres 3, 3, 10, 15 et 16 du budget local de l'exercice 1947

Le Conseil privé entendu dans sa séance du 25 avril 1947,

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire la délibération du Conseil représentatif de la Côte française des Somalis en date du 25 avril 1944 relative à l'ouverture de crédits supplémentaires au budget local (exercice 1947), SAVOIR :

Chapitre 3, article 2 US 4. Achat d'une voiture pour le gouverneur 350.000

Chapitre 5, article § 5) Mobilier des _ logements administratifs 2.150.000

Chapitre 1, article § 8) Achats de voitures pour les services administratifs 866.000

Chapitre 5, article 2 § 7 Achat de voitures pour les cercles et volerie

Chapitre 10, article 9 § 2 rubr 6) Construction de la piste Tadjourah-dorra par Randa... 1.500.000

Chapitre 13, article 13(§1) Secours temporaire, 50.000

Chapitre 16, article 2 (§1) Indemnisation des propriétaires de paillotes détruites sur ordre de l'administration. 30.000 Total 5.5540.000 Cette somme sera couverte par les réalisations excédentaires de l'exercice 1947.

le gouverneur p.h.siriex